

### « CINEMA ET AUDIOVISUEL : JAMAIS LE BESOIN DE DIVERTISSEMENT ET DE REFLEXION N'A ETE AUSSI FORT ! »

Serge Hayat et Yann Le Quellec, fondateurs des SOFICA Cinémage, partagent leurs réflexions et analyses sur le secteur du cinéma et de l'audiovisuel, et le rôle des SOFICA au sein de cet écosystème

#### Tout d'abord, qu'est-ce qu'est une SOFICA ?

Une Société pour le Financement de l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle (SOFICA) comme Cinémage lève des fonds auprès de personnes privées pour les réinvestir dans des films, séries ou programmes audiovisuels français et européens.

En contrepartie de leur investissement au capital de Cinémage, les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôts à hauteur de 48% du montant de leur souscription, soit le plus fort taux de réduction de l'IRPP tous dispositifs fiscaux confondus, et d'un rehaussement du plafonnement des niches fiscales de 10 000 € à 18 000 €.

Ce dispositif fiscal créé en 1985 est encadré par la Direction Générale des Finances Publiques, le Centre National de la Cinématographie et l'Autorité des Marchés Financiers.

#### Cinémage est le leader du marché des SOFICA. Mais en quoi consiste votre métier de gestionnaire ?

Chaque année entre septembre et décembre, nous levons des fonds via nos partenaires puis créons une nouvelle SOFICA. Nous avons alors 12 mois pour investir l'argent collecté dans des films, séries, documentaires, animation etc. Concrètement, les producteurs nous présentent leurs projets puis notre comité d'investissement constitué d'experts du secteur sélectionne les plus prometteurs sur les plans économique et artistique.

Nous entamons alors une négociation avec les producteurs pour accéder, en contrepartie de notre investissement, aux droits à recettes sur les différents supports d'exploitation : salles, vidéo à la demande, plateformes de streaming, ventes internationales... Six ans après la création de la société, quand l'ensemble des recettes ont été encaissées nous liquidons la SOFICA pour rendre à nos souscripteurs le produit de leur investissement (qui vient donc s'ajouter à la réduction fiscale initiale de 48%).



Serge HAYAT, co-fondateur et Président des SOFICA Cinémage

« LES PRODUCTEURS NOUS PRÉSENTENT LEURS PROJETS PUIS NOTRE COMITÉ D'INVESTISSEMENT CONSTITUÉ D'EXPERTS DU SECTEUR SÉLECTIONNE LES PLUS PROMETTEURS SUR LES PLANS ÉCONOMIQUE ET ARTISTIQUE »





Yann LE QUELLEC, co-fondateur des SOFICA Cinéma

« C'EST UNE GRANDE SATISFACTION POUR CINÉMAGE QUI, EN SA QUALITÉ DE PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DE REPRÉSENTATION DES SOFICA, A SU METTRE EN AVANT LE BILAN VERTUEUX DES SOFICA DURANT LA CRISE DU COVID-19 ET DÉMONTRER LEUR CAPACITÉ À ACCOMPAGNER LES MUTATIONS EN COURS DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL FRANÇAIS »



### La loi Finances pour 2021 a apporté plusieurs modifications au dispositif SOFICA, pouvez-vous nous en dire plus ?

Deux bonnes nouvelles : le législateur a renouvelé le dispositif SOFICA pour trois ans en maintenant l'avantage fiscal à 48% ; l'enveloppe du dispositif SOFICA a été augmentée de 10 millions au global pour atteindre 73 millions d'euros au global (dont 14 millions d'euros pour la nouvelle édition des SOFICA Cinéma agréée début septembre).

L'augmentation de l'enveloppe va ainsi permettre aux SOFICA d'investir dans la distribution des films et non plus uniquement dans leur production.

Cinéma peut donc désormais investir 15% de l'ensemble de ses investissements dans le financement des frais de marketing et de promotion des films en salles de cinéma en France et se rembourser de façon prioritaire sur les premières recettes d'exploitation du film.

C'est une grande satisfaction pour Cinéma qui, en sa qualité de Présidente de l'Association de Représentation des SOFICA, a su mettre en avant le bilan vertueux des SOFICA durant la crise du Covid-19 et démontrer leur capacité à accompagner les mutations en cours du cinéma et de l'audiovisuel français.

### Quel bilan tirez-vous du Festival de Cannes 2021 ?

Cinéma a établi un nouveau record avec 20 films présents dans les différentes sélections ! Parmi nos six films primés, Titane (de Julia Ducournau) a reçu la Palme d'or, Annette (de Leos Carax) s'est vu attribuer le Prix de la Mise en Scène et Le genou d'Ahmed (de Nadav Lapid) le Prix du Jury. Cette moisson cannoise exceptionnelle valide la qualité de notre processus de sélection de films. Elle offre à nos films une visibilité internationale exceptionnelle et augmente leur potentiel de recettes.





**Les salles de cinéma, fermées pendant la pandémie, ont rouvert, quel bilan tirez-vous de ces premiers mois de réouverture ?**

Selon les estimations du CNC, la fréquentation a atteint 14 millions d'entrées en juillet (trois fois plus qu'en 2020) et 11 millions en août (deux fois plus qu'en 2020). Ces bons résultats confirment la résilience du secteur et l'appétit des spectateurs pour le cinéma en salles.

Parmi les succès Cinémage depuis la réouverture, nous retrouvons entre autres : *Benedetta* de Paul Verhoeven, *Un triomphe* d'Emmanuel Courcol ou encore *Boîte noire* de Yann Gozlan. La vaccination devrait permettre d'éviter toute nouvelle fermeture dans la plupart des marchés porteurs

**On a beaucoup parlé de cinéma, mais qu'en est-il des séries chez Cinémage ?**

Cinémage a su anticiper l'essor exceptionnel des séries \*\*\*

\*\*\* et se positionner sur les séries françaises les plus populaires en France et à l'international.

Après *Le Bureau des Légendes* (série française la plus exportée dans le monde), *Mytho* (vendue à Netflix) ou *Tropiques Criminels*, Cinémage s'est notamment associée à la production de *En Thérapie*, diffusée sur Arte, qui a réalisé en 2020 une performance historique avec près d'1,7 million de téléspectateurs en moyenne chaque semaine et plus de 50 millions de visionnages sur Arte.tv !

**Quel est l'impact pour Cinémage du développement rapide de Netflix et de ses concurrents en France ?**

Pour nous c'est une grande opportunité, un relai de croissance hyper dynamique pour les œuvres financées par Cinémage. En effet, les plateformes de streaming (telles que Netflix, Amazon Prime, Disney, Salto...) sont en quête de films toujours plus nombreux et diversifiés à proposer à leurs abonnés. \*\*\*

\*\*\* Après une année 2020 marquée par une progression globale du marché de la vidéo de 35% (vidéo à la demande ainsi que plateformes de streaming), la croissance se confirme en 2021 et les perspectives de long terme sont excellentes.

De surcroît, le nouveau décret SMAD paru fin juin oblige ces plateformes à investir davantage dans les productions françaises, créant de nouvelles opportunités de diffusion et donc de monétisation pour nos films et séries. A titre d'exemple, Netflix vient d'acquiescer les droits de diffusion pour le monde entier du film *Le Sommet des Dieux* de Patrick Imbert qui sortira en salles le 22 septembre en France (Cinémage 14).

**Le marché français du cinéma et de l'audiovisuel est donc solide et en forte croissance : jamais le besoin de divertissement et de réflexion n'a été aussi fort ! C'est dans ce contexte favorable qu'a démarré début septembre la commercialisation de la nouvelle édition des SOFICA Cinémage.**